



M A I R I E D E  
C H Â T E L

FOLIO N° 2019/.....

ARRETE N° 118- 0919 - PM  
Réf. : NR/AA/VC

## Règlementation de la circulation sur les sentiers balisés de raquettes sur l'ensemble du territoire communal.

Le Maire de la Commune de CHATEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2211-1, L.2212-1, L.2212-2-5°, L.2212-4 et L.2212-5

VU l'arrêté municipal n°04-0118-PM du 26 janvier 2018, règlementant la circulation sur les sentiers balisés de raquettes,

VU l'arrêté municipal n°146-1118-PM du 09 novembre 2018, règlementant la circulation sur les sentiers balisés de raquettes, sur l'ensemble du territoire communal,

VU les risques d'avalanche pouvant être encourus sur l'ensemble des itinéraires raquettes situés sur le territoire de la commune de CHATEL, édictés par les bulletins des Risques d'Avalanches,

VU les conditions météorologiques ou évènements exceptionnels pouvant causer des problèmes de sécurité,

CONSIDERANT la nécessité de compléter la règlementation de la circulation sur les itinéraires raquettes, afin d'assurer la sécurité des usagers,

### ARRETE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

La circulation sur les itinéraires raquettes situés sur l'ensemble du territoire de la commune de CHATEL et annexés au présent arrêté, est règlementée en fonction du niveau de risque d'avalanche donné quotidiennement par le Bulletin des Risques d'Avalanche – massif chablais, édicté par Météo France.

#### Niveau BRA 5/5 :

La circulation est interdite sur tous les itinéraires raquettes, soit :

- Col de Morgins
- Les Blattes
- Col de Bassachaux - Plaine Dranse
- Balcons de Châtel
- Bords de Dranse Linga-Pré-La-Joux
- Boucle du Petit-Châtel (parties avale et amont)
- Les Quebales /les Boudimes
- Sur le Bord
- Tour du Corbeau-Boucle du Renard
- Boucle des Ramines
- Boucle de Super-Châtel – Portes de Culet

#### Niveau BRA 4/5 :

La circulation est interdite sur les itinéraires raquettes suivants :

- Col de Morgins
- Les Blattes
- Col de Bassachaux - Plaine Dranse
- Balcons de Châtel
- Bords de Dranse Linga-Pré-La-Joux
- Boucle du Petit-Châtel (partie amont)
- Les Quebales /les Boudimes
- Sur le Bord
- Tour du Corbeau-Boucle du Renard

#### Niveau 3/5 :

La circulation est interdite sur les itinéraires raquettes suivants :

- Col de Morgins
- Les Blattes
- Col de Bassachaux / Plaine Dranse

#### ARTICLE 2 :

Ces itinéraires étant situés en zone de montagne et en altitude, leur accès est réservé aux personnes munies de raquettes et pourvus d'équipements adaptés aux conditions hivernales.

#### ARTICLE 3

La circulation sur chaque itinéraire pourra être interdite momentanément, en fonction des conditions météorologiques ou évènements exceptionnels.

#### ARTICLE 4 : SIGNALISATION

La signalisation réglementaire sera mise en place par les services municipaux et de la SAEM, dès l'ouverture du domaine skiable alpin. Une information sur l'ouverture des itinéraires est également transmise via le bulletin d'ouverture des pistes, relayée par l'office du tourisme.

#### ARTICLE 5 : INFRACTIONS

Les infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément à l'article R.610-5 du Code Pénal.

#### ARTICLE 6 :

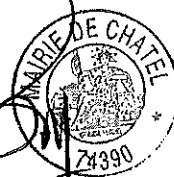
Cet arrêté annule et remplace l'arrêté municipal n°146-1118-PM du 09 novembre 2018.

#### ARTICLE 7 :

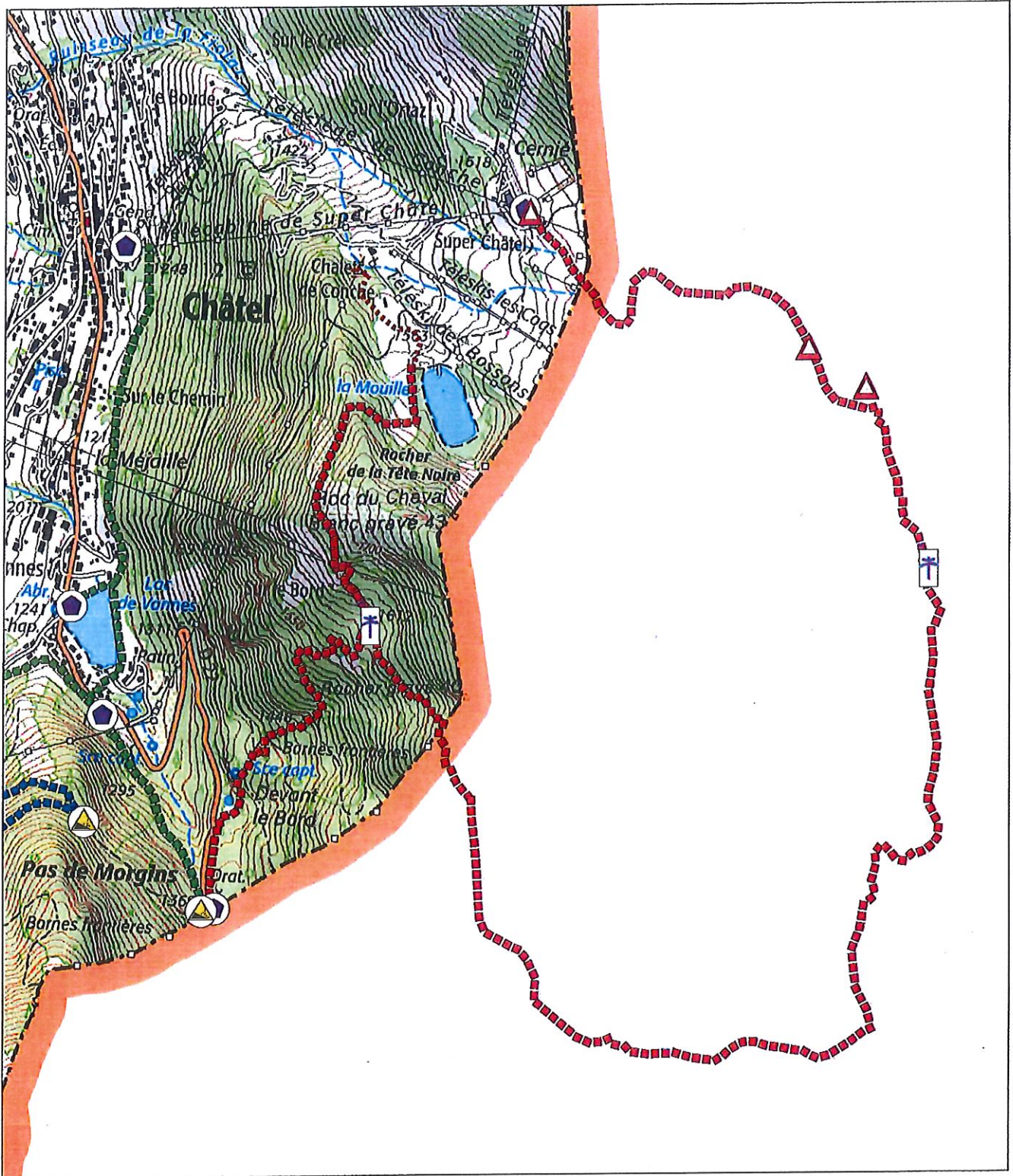
– Madame le Directeur Général des Services de la Mairie,  
– Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux,  
– Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ABONDANCE,  
– Monsieur Le Directeur de la SAEM,  
– Monsieur Le Directeur du service des pistes,  
– Madame la Présidente de la CCPEVA,  
– le Service de Police Municipale,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à Madame La Sous-préfète de Thonon-Les-Bains, pour contrôle de la légalité.

Fait à CHATEL, le 11 septembre 2019.

Nicolas RUBIN,  
Maire de CHATEL







Itinéraires raquettes 2019

- Facile
- Moyenne
- Difficile
- Très Difficile



Panneaux d'accueil



Carrefour Raquettes



Danger Skieurs

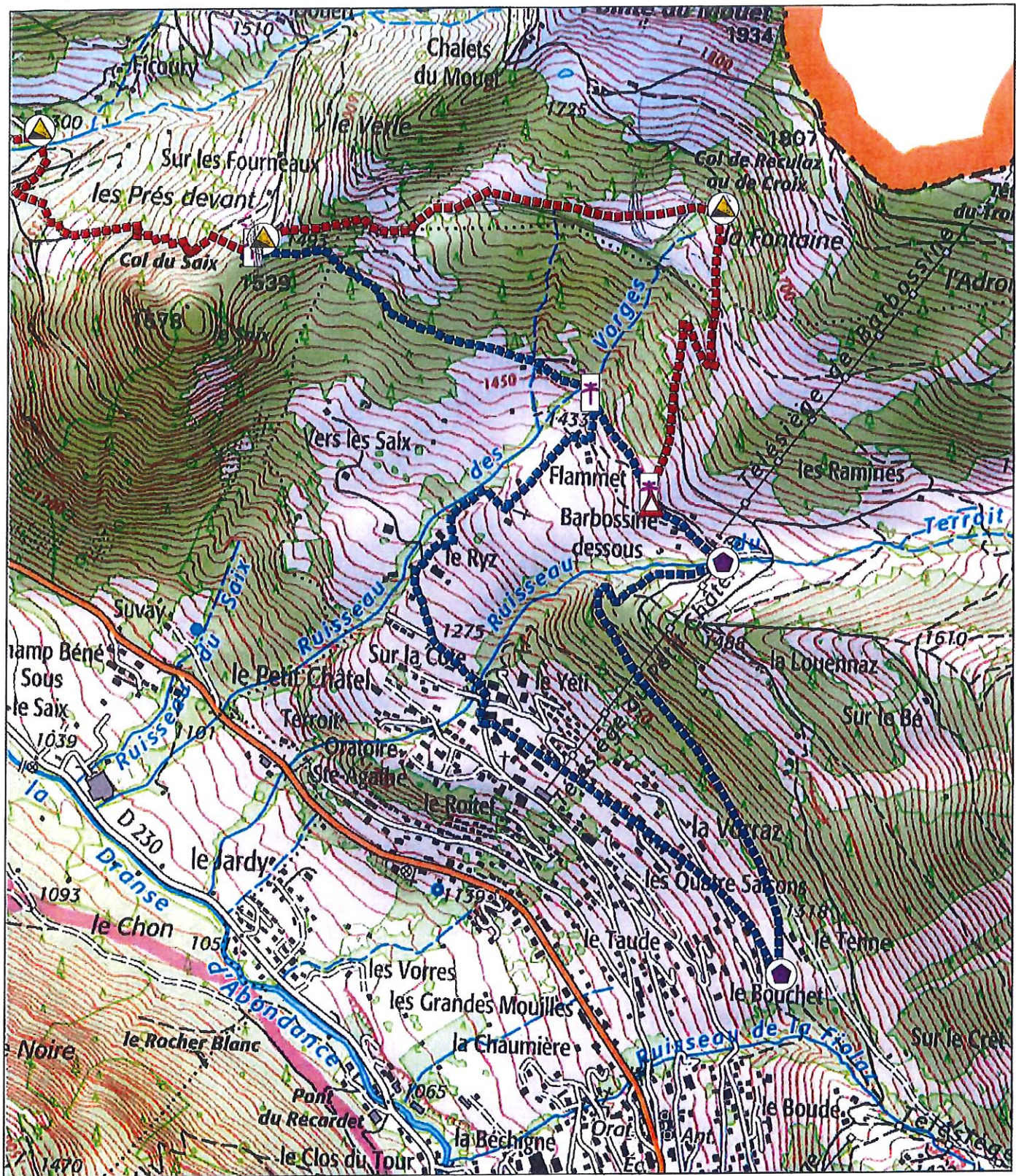


Danger Avalanches

0 250 500 750 1000 m



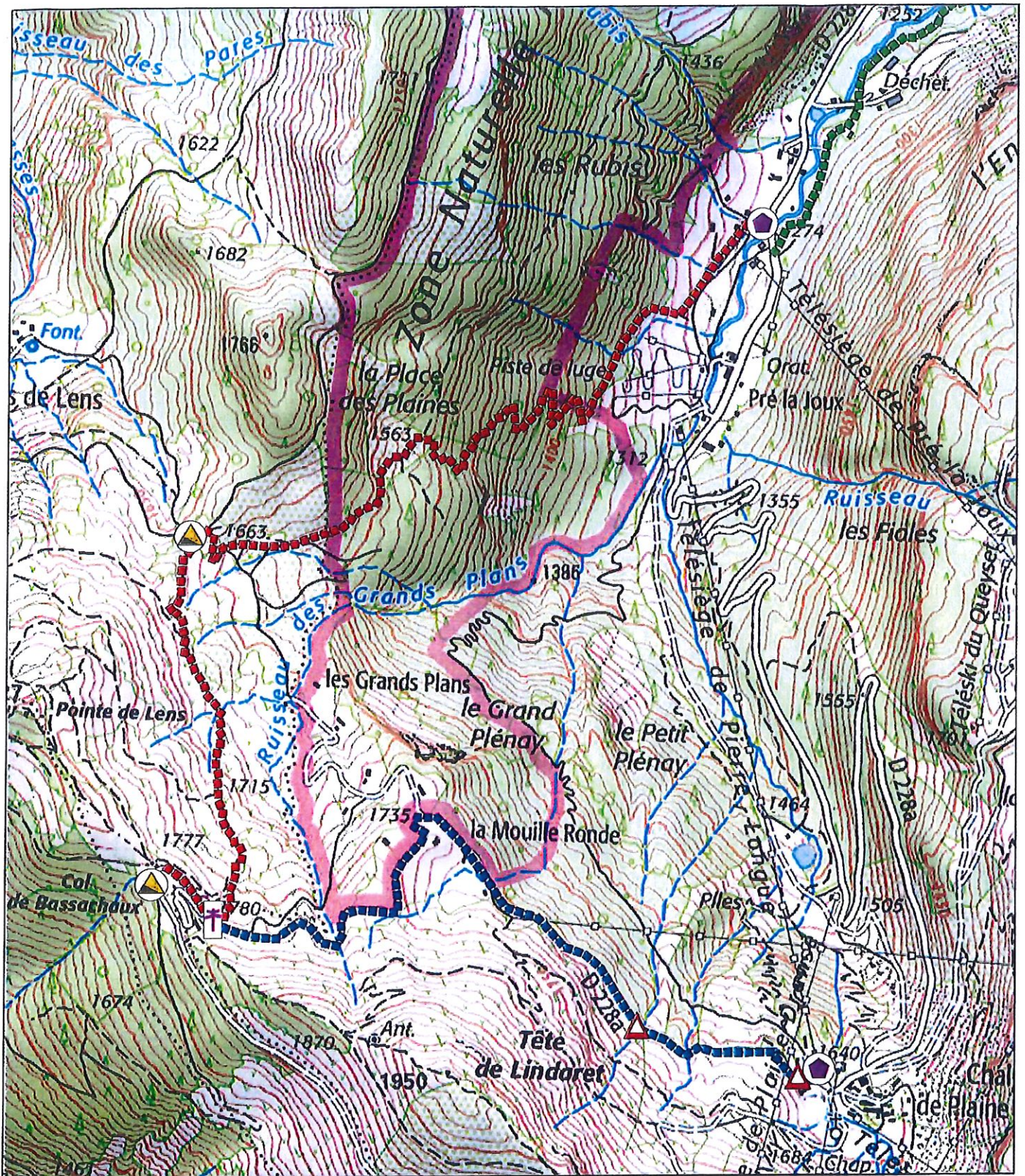




- Itinéraires raquettes 2019
- Facile
  - Moyenne
  - Difficile
  - Très Difficile
  - ⬡ Panneaux d'accueil
  - ⊕ Carrefour Raquettes
  - ⚠ Danger Skieurs
  - ⚠ Danger Avalanches

0 250 500 750 1000 m





Itinéraires raquettes 2019

- Facile
- Moyenne
- Difficile
- Très Difficile

- ⬡ Panneaux d'accueil
- ⊕ Carrefour Raquettes
- ⚠ Danger Skieurs
- ⚠ Danger Avalanches

0 250 500 750 1000 m

